

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2012-2013

- € Clauses Générales :
- Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition d'achat et toute clause contraire indiquée sur les documents commerciaux de nos clients sauf dérogation formelle et expresse de notre part.
- € Conditions de commande et de livraison
- Le fait de passer commande implique l'adhésion entière de l'acheteur aux présentes conditions de vente (et aux prix figurant sur le catalogue de la saison de vente en cours).
 - Le fait d'accepter ou de confirmer une commande implique pour le vendeur l'obligation de livrer sauf sous réserves de circonstances indépendantes de sa volonté (ex : rupture de stock en l'absence d'une réservation des volumes demandés) ou en cas de force majeure, tels que : accidents de culture, aléas climatiques : intempéries, gel, tempête, inondation ou autre calamités naturelles ; grèves, guerre, émeute ou autres troubles sociaux (cette liste n'ayant pas de caractère limitatif). En conséquence, nous pouvons annuler tout ou partie des commandes passées qui ne pourraient être livrées du fait de ce qui précède et ce, sans préavis ni indemnité.
- € Disponibilité :
- Est envoyé par fax ou par mail à la demande du client un disponible de notre production précisant la taille, le conditionnement, le prix ainsi qu'un état de la floraison. Ces informations sont transmises à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une indemnité ou d'une réclamation en cas d'écart par rapport à la commande passée ou à la livraison.
 - A moins d'un ordre contraire, exprimé par écrit en passant commande, les articles manquant dans la force ou la variété demandées pourront être remplacés par ceux de la force de la variété et du prix s'en approchant le plus.
- € Passage de commande et annulation:
- Le passage de commande est effectué par écrit. L'unité de commande est de 5 par article.
 - Les commandes n'engagent le vendeur qu'à partir de leur confirmation par écrit et ont fait l'objet de l'approbation du vendeur. La confirmation rend celle-ci irrévocable et l'acheteur est tenu d'en régler le prix.
 - Lorsque l'acheteur annule sa commande en tout ou partie, il est tenu de payer au vendeur une indemnité égale à 20% du montant de la commande annulée. Toute annulation de commande effectuée après expédition aura pour conséquence le paiement du montant intégral de la commande.
- € Livraison :
- Les délais de livraison sont donnés à titre indicatifs et peuvent subir des modifications.
 - Les produits agricoles sont considérés comme agréés dans les magasins du vendeur. Ils voyagent aux frais, risques et périls de l'acheteur même s'ils sont expédiés franco. Le destinataire est le seul qualifié pour faire toute réclamation auprès du transporteur. Aucun refus de plante ou autre indemnité ne pourra être consentie suite à la défaillance du transporteur (casse, perte...). Un retard de livraison ne peut en aucun cas être un motif d'attribution d'une quelconque indemnité.
- € Etiquetage :
- Nous proposons à nos clients l'étiquetage de nos plantes avec leurs prix de vente et leurs codes. Il ne pourra être en aucun cas demandé d'indemnité en cas d'erreur ou de non étiquetage.
 - Les chromos fournis se veulent le plus approchant de la plante. Cependant, les conditions de culture, les clones des espèces ou d'autres facteurs peuvent influencer sur la plante, son développement ou sa couleur. Aucune réclamation ne pourra être acceptée en cas d'écart entre le visuel du chromo et celui de la plante.
- € Prix :
- Les prix de ce tarif sont les prix nets hors taxes et franco pour toute commande en France métropolitaine d'un montant supérieur ou égal à 750€. Pour les livraisons d'un montant compris entre 300 et 749€, une participation de 6% de la valeur de la livraison sera demandée à l'acheteur. Le présent tarif annule et remplace ceux parus antérieurement. Il pourra être révisé en cours de saison en fonction des évolutions économiques exceptionnelles.
- Pour toute commande d'une valeur inférieure à 30€, les frais de facturations seront exigés à hauteur de 11€
- Pour toute expédition d'un montant inférieur à 300€, le port sera facturé en totalité.
Pour la Corse, un surcoût de 90€ aux 100kg sera demandé.
- Chromos et étiquettes sont inclus dans les prix indiqués sur ce catalogue.
 - Ces prix sont valables pour une unité de commande par 5 sauf pour les plantes de la gamme décor. Pour toute commande de moins de 5 plantes par variétés, majoration de 10% sur le présent tarif.
 - Nos prix s'entendent en l'état actuel de la législation fiscale en matière agricole, c'est-à-dire hors taxe(s), TVA en vigueur, en sus, au jour de la facturation. Ils peuvent être modifiés sans préavis à tout moment.
- € Réclamations :
- Tout refus de prendre livraison ou toute réclamation doit être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois jours ouvrables suivant la livraison. Un refus non motivé dans les délais ci-dessus cités ne pourra recevoir aucun effet qu'elles qu'en soient les causes.
 - Toute réclamation doit nous être signalée par fax au maximum 48h après réception de la marchandise : passé ce délai aucune réclamation ne pourra être prise en compte.
- € Garantie de reprise :
- Le vendeur ne garanti jamais la reprise des végétaux, celle-ci dépend des soins donnés à l'arrivée, des soins de plantation de l'entretien ainsi que de nombreux autres facteurs échappant à notre contrôle. Aucune responsabilité ne peut être engagée en cas d'échec de culture.
- € Modalités de paiement :
- Les factures sont payables net et sans escompte à 60 jours de la date d'émission. Aucun escompte n'est consenti en cas de paiement anticipé.
 - Sous réserve de toute action de droit concernant les sommes dues, tout retard de paiement ou tout report d'échéance est passible de plein droit et sous mise en demeure d'intérêts de retard conformément à la loi.
 - Dans le cas où la carence du débiteur contraindrait le vendeur à un recouvrement contentieux, les sommes dures en capitale et intérêts seraient automatiquement majorées après mise en demeure d'une indemnité de 20 % du total de la somme impayée, afin de compenser les frais du contentieux et à titre de clause pénale conformément aux articles 1226 et 1152 du code civil.
 - Pour toute première commande ou en cas de risque d'insolvabilité ou de détérioration du crédit du client, notre société se réserve le droit d'exiger un paiement comptant ou en avance ou la constitution de garanties avant l'exécution des commandes reçues.
- € Réserve de propriété :
- le vendeur se réserve la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement complet du prix. A cet égard, ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition, la remise de traite ou de tout autre titre créant une obligation de payer. Nonobstant la réserve de propriété, l'acheteur supporte la charge des risques – en cas de perte ou de destruction – survenus entre la livraison de marchandise et le paiement complet du prix. En cas de défaut de paiement, 48h après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble au vendeur qui pourra demander, en référé, la restitution des produits, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts. La résolution frappera non seulement la commande en cause mais aussi toutes les commandes impayées antérieures qu'elle soient livrées, en cours de livraison et que leur paiement soit échu ou non ?
 - L'autorisation de revente est retirée automatiquement en cas de cessation de paiement de l'acheteur. Aucune saisie ne pourra être opérée par des tiers sur ces marchandises.
 - Compétence de juridiction : pour toutes contestations relatives à l'exécution ou à l'interprétation de la présente convention, seul sera compétent le tribunal de commerce d'Orléans.